

Metz, le 21 juin 2024.

Service Aménagement Biodiversité Eau
Unité Police de l'eau

La responsable de l'unité police de l'eau
à

Affaire suivie par : Astride ERMAN
Tél : 03 87 34 33 27 – 06 71 51 60 28
E-mail : astride.erman@moselle.gouv.fr

Mairie de Vilsberg
24 rue Principale
57370 Vilsberg

OBJET : Épandage agricole des boues issues de la station d'épuration des eaux urbaines de PHALSBOURG NORD -Porter à connaissance – Affichage en mairie

RÉF. : Dossier CASCADE n° 57-2024-00289

P.J. : le courrier de recevabilité du dossier de porter à connaissance
le dossier de porter à connaissance

Monsieur le Maire,

J'ai l'honneur de vous informer que le dossier de «porter à connaissance» au titre de R.214-40 du Code de l'environnement déposé par la Chambre d'Agriculture 57 concernant l'épandage agricole des boues issues de la station d'épuration des eaux urbaines de PHALSBOURG NORD sur votre commune, est recevable.

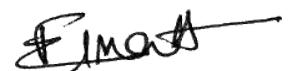
Le parcellaire d'épandage est modifié suite :

- au retrait des parcelles (8,64 ha) du GAEC Vauban qui ne souhaite plus recevoir des boues
- au transfert des parcelles B03 et B11B exploitées par la SCEA Bouton du périmètre de la station Sud vers le périmètre de la station Nord.

Conformément aux dispositions réglementaires en vigueur, je vous serais reconnaissante de bien vouloir procéder à l'affichage en mairie pendant la durée d'un mois minimum, du courrier ci-joint adressé à la Communauté de communes du Pays de Phalsbourg valant avis de recevabilité. A l'issue de cet affichage, vous voudrez bien dresser procès-verbal de cette formalité obligatoire que vous m'adresserez en précisant les périodes d'affichage.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération distinguée.

Pour la responsable de l'unité police de l'eau,
l'adjointe



Astride ERMAN